



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AU NOUVEL AMBASSADEUR DU SALVADOR,
S.E. M. PRUDENCIO LLACH SCHONENBERG****

Jeudi 15 décembre 1977

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec beaucoup de joie que nous recevons aujourd'hui Votre Excellence venue nous présenter ses lettres de créance en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Salvador auprès du Saint-Siège.

En vous ouvrant notre cœur, un premier sentiment jaillit spontanément en nous qui se traduit en une expression de cordiale bienvenue: soyez le bienvenu, Excellence, en ce centre de l'Eglise vers lequel tant de Salvadoriens regardent avec affection et espérance.

Et permettez qu'en votre personne, au-delà des marques de politesse, nous rendions hommage et disions notre particulière estime au Salvador et à chacun de ses habitants, sans distinction aucune.

Le pays que vous représentez, monsieur l'Ambassadeur, fait souvent l'objet de nos pensées bienveillantes et de notre sollicitude la plus attentive. Nous savons bien, en effet, que la grande majorité des Salvadoriens conduisent leur vie en référence à leur foi catholique et n'oublient pas les multiples implications pratiques qui s'ensuivent sur le plan personnel, familial et social. De tout cela résulte un ensemble de relations et d'attentes auxquelles le Saint-Siège et l'Eglise, fidèles à leur devoir, ne peuvent manquer de porter grande attention.

Mais avant tout, il convient de reconnaître et de louer la volonté du peuple salvadorien d'améliorer ses conditions générales de vie, à partir de la vision globale de l'homme et de l'humanité que l'Eglise lui enseigne. (Cf. *Populorum progressio*, 13.)

L'Eglise, pour sa part, promeut et encourage ces aspirations dans le cadre de sa compétence

spécifique. C'est pourquoi, tout en revendiquant au Salvador aussi la liberté indispensable de prêcher la foi, d'enseigner sa doctrine morale et sociale, ainsi que d'exercer sa mission parmi les hommes sans aucune entrave (cf. *Gaudium et spes*, 76), elle entend toujours respecter les compétences du pouvoir temporel dans sa sphère propre et nouer un dialogue constructif avec les autorités civiles, afin de mieux servir la vocation personnelle de ceux qui sont à la fois fidèles et citoyens. L'Eglise, en effet, croit que tel est le chemin qui permet de se prémunir contre les maux, de surmonter un climat de violence qui, malheureusement, a parfois endeuillé également l'Eglise, de créer une atmosphère sociale dans laquelle sont adéquatement corrigées des injustices criantes qui empêchent les biens créés de parvenir équitablement à tous « selon la règle de la justice, inséparable de la charité. » (*Gaudium et spes*, 69.)

Monsieur l'Ambassadeur, en vous faisant part de ces perspectives et de ces espérances, nous exprimons notre confiance dans votre mission; nous souhaitons qu'elle soit très heureuse et très féconde, qu'elle contribuera à affermir un esprit de sereine compréhension entre votre pays et le Saint-Siège. Veuillez transmettre nos respectueuses salutations aux autorités suprêmes du Salvador, et avant tout aux chers Salvadoriens pour lesquels, de tout notre coeur paternel, nous implorons les meilleures bénédictions de Dieu.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, 1978 n.1 p.7.*

La Documentation catholique 1978 n.1733 p.5.